

## EXAMEN MINUTIEUX D'UN PROBLEME DE SOCIETE :

### *LES DANGERS EVIDENTS DE L'IMMIGRATION ILLEGALE...*

Point de limites à l'exercice de la raison... Point de sujets à s'interdire si l'on veut vraiment observer et analyser le réel. .. Point de passion exacerbée et de compassion larmoyante si l'on veut comprendre un problème qui touche à l'organisation même de la société et dont la solution ne peut se bâtir sur l'ignorance...**Ainsi du phénomène avéré mais difficile à quantifier de l'immigration illégale**, dont les conséquences sont, par contre, parfaitement visibles et néfastes (économiquement, socialement, socialement, politiquement) pour l'ordre social.

Même si par définition l'immigration illégale est fâcheusement « indénombrable », on peut considérer qu'elle concerne près d'un million de personnes en France (alors que la commission européenne l'évalue à plus de 10 millions pour « l'Europe des 27 ») et débouche sur une accumulation d'effets pervers dont les conséquences rejaillissent sur l'immigration régulière en faisant obstacle à l'intégration des étrangers en situation régulière et sur le « fonctionnement » de notre société par le développement de l'économie souterraine et le risque de déstabilisation sociale.

**Comment devient-on « immigré illégal » dans notre pays ?** C'est la première question que l'on doit se poser. Si l'on écarte les étrangers en situation de transit qui utilisent notre pays comme lieu d'embarquement vers d'autres destinations, on peut recenser les étrangers qui, ayant passé les trois mois légaux en France, *s'y maintiennent sans autre titre de séjour* ..Ou, ayant obtenu un titre de séjour légal, *s'y maintiennent sans en avoir obtenu (ou demandé) le renouvellement* .. ou encore, *se maintiennent malgré le retrait par l'Administration du titre de séjour*. Ces cas concernent, d'après le rapport remis aux sénateurs le 6 / 04 / 06 (<http://www.senat.fr/noticerap/2005/r05-300-1-notice.html>), la majorité des étrangers en situation irrégulière : « *on entre légalement dans l'Union européenne, on s'y maintient illégalement au-delà de la durée légale du court séjour demandé et on bascule ainsi dans l'illégalité* » ...Mais, par delà ces situations, **il faut noter que l'immigration illégale utilise aussi les voies multiples de la fraude**, souvent élaborée par des structures criminelles qui monnayent leur intervention : *fraude documentaire, mariages de complaisance, reconnaissances de paternité fictive, séjour de soins détournés* ...et bien plus souvent encore **elle est dominée par des réseaux mafieux de passeurs** qui la prennent en charge dans le pays d'origine pour la diriger là où cela leur convient . Des filières chinoises, du Maghreb ou d'Afrique Noire , pour des sommes considérables ( 15000 euros le voyage d'Afrique Noire en Europe), pilotent les migrants et les « ponctionnent à blanc », les tiennent ensuite « en mains » dans les pays d'accueil, les asservissent en fait : **on évalue le revenu de ces trafics d'êtres humains au tiers de celui du trafic international de stupéfiants**...Il ne faut pas s'étonner alors si « *cosa nostra* » le contrôle au large de la Sicile !!! A l'évidence, il ressort de cet examen (succinct mais incontestable) des conditions qui président à l'établissement d'une population immigrée en situation irrégulière dans notre pays que, s'il s'appuie sur des réseaux criminels, *il procède aussi de la volonté propre de chacun des migrants*, sauf à lui dénier toute conscience ou tout libre arbitre...

**Et ainsi se comprend la situation de vulnérabilité de celui qui ( quel qu'il soit) vient de sa propre autorité s'installer clandestinement en un pays (quel qu'il soit) qui ne l'a pas « appelé »** ...situation de vulnérabilité criante d'abord dans **le secteur de l'emploi** ...Privé du droit de travailler régulièrement, soumis au besoin de vivre et, souvent, de rembourser la dette

due aux passeurs ( véritables négriers le plus souvent de la même nationalité que l'immigré illégal...), il constituera la proie docile d'employeurs nationaux ou immigrés réguliers qui le feront travailler en concurrence déloyale avec la main d'œuvre régulière, à des conditions d'emploi, de rémunération, de considération relevant de la pire exploitation. Ces « employeurs », *grandes entreprises du BTP par le biais de la sous-traitance et petits entrepreneurs locaux, agriculteurs ( grands et petits, et dans toutes les filières), hôteliers et restaurateurs, bourgeoisie urbaine (pour les employés de maison...)* constituent ainsi le terreau d'un travail clandestin qui leur offre une main d'œuvre « taillable et corvéable à merci », et propice à peser sur les salaires et la revendication salariale...quand ce travail ne s'effectue pas dans des ateliers « cachés » ainsi que le révèle « La Provence » du 04 / 05 / 08. **Et qu'on ne vienne pas nous dire ici que c'est dans l'ignorance que cela se fait** : c'est le silence et la complicité tacite qui permettent la consolidation des profits et la « souplesse » du travailleur ...tandis que l'inorganisation des professions concernées, les formations inexistantes, les perspectives de carrière quasi impossibles dans ces professions, la faiblesse des rémunérations font se détourner d'elles les demandeurs d'emplois licites. Et croire qu'une régularisation systématique de ces immigrés en situation irrégulière qui travaillent permettrait de régler cette situation socio-économique relève de l'angélisme le plus évaporé, *l'exemple de l'Espagne étant là pour montrer que les « régularisés » sont aussitôt écartés au profit des nouveaux entrants « aspirés » par la mesure politique...* **Mais tous « les clandestins » ne sont pas impliqués dans le travail illégal, et beaucoup d'entre eux sont encadrés par des réseaux criminels dont ils dépendent**, y compris depuis leur départ. Les témoignages apportés par les forces de police, et notamment, par M. Jean Michel Colombani, *directeur de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains*, lors de son audition par les sénateurs (- <http://www.senat.fr/noticerap/2005/r05-300-1-notice.html>), sont parlants, mettant en lumière l'exploitation des « clandestins » par des réseaux de prostitution, de mendicité, de trafics divers ( criminels et « juteux »), l'exemple récent de ces roumains achetant des « filles » en Roumanie pour les prostituer sur le territoire français corroborant fortement ces affirmations ( « **La Provence en ligne** » du 29 / 05 / 08 ). Cette situation de marginalisation conduit à donner à l'immigré illégal une image négative qui pèse fortement dans le comportement de nos concitoyens.

**Cette vulnérabilité est aussi sociale**, et explique en particulier les fraudes diverses pour la masquer, fraudes qu'organisent le plus souvent des réseaux de faussaires relevant de la criminalité organisée. *Des mariages blancs* (à 12 000 euros l'acte : « La Provence » en ligne du 21 / 03 / 08) *aux « super-marchés de faux papiers »* ( « Le Figaro » en ligne du 20 / 05 / 08 ), *de la falsification de documents médicaux pour accéder à la couverture sociale* ( « La Provence en ligne » du 30 / 01 / 08) *à l'utilisation collective d'une même « carte vitale »*, toutes les possibilités sont mises en œuvre pour tromper les structures administratives et légales du pays d'accueil ...*A ce niveau, on ne peut pas exonérer l'immigré illégal de sa responsabilité*. D'autant que se pose à lui la question du logement qui, en milieu urbain, est particulièrement aigue, mais qui existe aussi en milieu plus rural comme le montrent les exemples du « *Gourbi de Berre* » ( dans les Bouches du Rhône) ou des Thaïlandais logés dans des cabanons au pied des cultures par des maraîchers de la région nîmoise ( *témoignage donné au Sénat par M. Denis Pajaud, chef de l'OCRIEST – rapport cité* ). Dans les grandes villes, en dehors de la surdensité constatée dans les foyers de travailleurs où les « illégaux » s'agglutinent aux résidents « normaux », prévalent les conditions fixées par « *les marchands de sommeil* » qui louent à prix d'or des logements exigus et vétustes à des groupes d'étrangers en situation irrégulière en tirant partie de leur impossibilité à se loger autrement ( *outré le fait que leur situation d'illégalité leur interdit tout logement social , on se demande au nom de quoi ils pourraient prétendre à se substituer aux demandeurs légaux qui attendent souvent un*

*logement décent depuis des années...*). On ne peut ici occulter la question posée par les familles complètes en situation irrégulière, qui accèdent à toutes les aides sans que la contrepartie fiscale et contributive ne soit réalisée, et dont les enfants sont scolarisés « légalement » sans que ne puissent être pris en compte les difficultés de toutes natures que cela suppose. Il est patent que ces travers liés à l'immigration irrégulière pèsent sur les conditions d'accueil et d'insertion de l'immigration régulière, sur la qualité de vie des ressortissants de cette immigration légale, *sur la perception négative par l'opinion publique de l'immigration en général et sur les difficultés d'acceptation par cette opinion publique de flux migratoires dont elle devine mal la nécessité, surtout quand ils relèvent de l'immigration de peuplement*. Ces réalités ont conduit à des conflits violents tout récemment à Mayotte (« **20 minutes** » du 19 / 05 / 08) où les populations autochtones, françaises donc, ont été agressées par les populations immigrées illégales des Comores et ont manifesté en demandant l'expulsion de ces « intrus »... **Il ne faut pas croire que nous sommes à l'abri de réactions de ce type ...**

Désarmée sur le marché du travail, désarmée devant les difficultés d'insertion sociale, **la population des immigrés en situation irrégulière est désarmée aussi devant les problèmes** posés par ses difficultés linguistiques, ses différences « de culture », ses valeurs particulières et traditionnelles, et, souvent, sa religion spécifique... qu'elle ne peut substituer (et au nom de quoi le ferait-elle ?) aux valeurs, aux traditions, aux référents idéologiques de la population du pays d'accueil forcé. **C'est ce qui peut expliquer son repliement autour des zones où elle retrouve ce qui lui est familier et où sévissent, en particulier, les prosélytes islamiques, évangéliques et/ou sectaires qui ont beau jeu de manipuler ces masses malléables et de construire avec elles des bases communautaristes** ... Cette instrumentalisation de populations idéologiquement formatés par des religions rétrogrades et culturellement pauvres est aussi celle de ces associations humanitaristes qui ont là une masse de manoeuvre qui les justifie et qui leur donne une audience qu'elles n'auraient pas par ailleurs. Sur ce terrain, d'ailleurs, elles retrouvent les mouvements « gauchisants » qui, sous prétexte de lutter contre le libéralisme économique-politique, se servent des phénomènes migratoires pour donner à leur action une apparence « de masse » qui sert, en fait, à baliser le terrain de ce même libéralisme économique-politique ...

**Nous en arrivons ainsi à l'essentiel** : l'immigration illégale, qui n'est que le prolongement pervers de l'immigration régulière, participe, comme cette dernière, *de la libre circulation de la main d'œuvre qui, avec la libre circulation des biens, des services et des capitaux, organise l'économie de la planète sous l'égide des grandes puissances financières qui ne sont pas nécessairement des Etats*. Elle n'est qu'un des fruits avariés véhiculés par les eaux glacées du calcul égoïste du libéralisme économique triomphant, de la division internationale du travail, de la recomposition géo-politique du monde après l'effondrement du système « soviétique » et l'effacement des conséquences de Yalta... Les pays d'origine de ces migrants ne sont pas pauvres (*que ce soient les pays du Maghreb ou ceux de l'Afrique sub-saharienne*), mais, par la complicité de leurs « élites » et la volonté des maîtres de l'économie mondiale, l'émigration y est une véritable industrie nationale qui fait entrer des devises, qui limite le chômage local, qui assure une certaine paix sociale en exportant des sources de conflits ... En même temps, les mêmes « maîtres de l'économie » trouvent dans les pays européens – et le nôtre en particulier – les ressources humaines qui permettent un travail au moindre coût (et au plus grand profit) et qui ont, de plus, le mérite libéral d'être une masse de manoeuvre pour peser sur la revendication salariale (*qui pourrait se manifester du fait des hausses de prix généralisées et de la diminution des mains d'œuvre locales confrontées au phénomène de fin du baby-boom*) tout en s'insérant dans un espace sociétal où elle permettent d'instiller le

ferment communautariste dont les apôtres de l'Europe politique libérale ont besoin pour déliter l'unité laïque qui le caractérise aujourd'hui...

Alors on peut, de bonne foi (*le mot est juste...*) vouloir soigner « le mal » en avançant le « remède » de la régularisation massive de ces populations illégales afin de leur permettre de trouver leur place dans notre société... Outre que cela serait reconnaître la légitimité d'actes illégaux et entérinerait la différence d'application de la loi selon qu'on serait autochtone ou étranger en situation irrégulière (*et donc affaiblirait l'Etat » de droit » tout en préparant de sérieux dégâts « collatéraux »*), en Espagne où il a été appliqué, le remède s'est révélé pire que le mal, puisque les « régularisés » ont été petit à petit poussés hors du marché du travail pour être remplacé par les arrivants illégaux aspirés par la situation ( voir : [www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch) article du 10 / 03 / 08, interview de Spitou Mendy, responsable du « *Syndicat des Ouvriers Agricoles* » d'Almería) au point que le gouvernement de Zapatero a changé totalement sa politique en mettant en place une politique d'incitation au retour et/ou d'expulsion pour les migrants en fonction de leur situation. De plus, en constituant une sorte d'appel concret à l'illégalité, une telle solution favoriserait l'arrivée de « clandestins » en grande quantité, permettant à toutes les perversions et dérives évaluées ci-dessus de se renforcer et donnant aux réseaux « mafieux » de l'emploi, du logement, de l'organisation des flux migratoires, des possibilités encore plus grande d'action. Le déséquilibre qui en ressortirait au niveau de l'organisation de notre espace politique et social serait lourd de conséquences particulièrement néfastes.

**En fait, on ne peut traiter la question de l'immigration illégale en dehors d'une solution globale à apporter au problème de l'immigration dans son ensemble**, dont il convient de se demander, d'abord, si elle est vraiment nécessaire et à qui elle profite. **Dans la terminologie officielle** des gouvernements qui se succèdent ici depuis 20 ans comme dans celle des partis politiques de gauche traditionnelle ou extrême, comme dans les discours récurrents des associations de toutes sortes qui organisent leur « fonds de commerce » sur ce thème, nous devrions traiter ceux qui relèvent de l'immigration avec **compassion** ( forme moderne de la « charité »), quelles que soient les conséquences réelles du phénomène, car *« l'immigration participe de l'enrichissement de notre société, elle est nécessaire à notre économie et à notre pays, elle est due à la pauvreté des pays (africains en particulier) d'où elle émane... »*

**Ces trois postulats sont faux...** Nous le montrerons dans plusieurs articles tout au long des prochains numéros de « **Riposte Laïque** » tout en traçant quelques pistes de réflexion autour d'une vraie solution des problèmes liés aux flux migratoires, réguliers ou irréguliers.

**Quant à la « compassion », rappelons-nous cette séquence célèbre du « Viridiana » de Luis Bunuel** où la jeune héroïne, se promenant avec son grand père, croise une charrette brinquebalante tirée par un âne efflanqué, à laquelle est lié, par une corde, un chien famélique et galeux. A sa demande, le grand père achète le chien au propriétaire misérable et, pendant que la petite fille s'éloigne, radieuse, son chien dans ses bras, passe en arrière-plan une charrette encore plus brinquebalante, tirée par un âne encore plus efflanqué, à laquelle est lié un chien encore plus famélique et galeux.

Fait le 06 / 06 / 08

Robert Albarèdes

[www.laic.fr](http://www.laic.fr)

